



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110998

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/10/2024 16H59 C:002360 I:29213
V/REF : INT6518764
V/Email reçu le Jeudi 10/10/2024 à 16H59

Syndicat de Copropriété
'Quai Ouest'
C/°NEXITY Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. MS0068767
IMMEUBLE : QUAI OUEST (COP)
4, QUAI DU COMMERCE
2, RUE EMILE DUPORT
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°2/4 DUPORT-CONTACTER M.LE BLEVEC-TEL:*06 13332743* -
- M ROBALINO TEL*06 50039219*/*06 99607200* (NOUVEAU)
- APPARTEMENT EN GESTION CHEZ IMMO DE FRANCE : MME SERINE 04 72754043

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE SUSPICION DE CASSE D'UNE CONDUITE
SOUTERRAINE
IL FAUDRAIT FAIRE UNE INSPECTION ET CONTRÔLE DU RÉSEAU PAR CAMÉRA POUR
UNE POTENTIELLE CASSE DE TERRASSEMENT

Donneur d'ordre : Mme C. BUFFIERE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 11/10 A 12H30 :
PRISE D'INFORMATION AU PRES DE MR BLEVEC (RESIDENT)
- REFOULEMENT EAU PLUVIALE DANS LES GARAGES EN SOUS SOLS -1
PROVENANT D'UN AFFAISSEMENT DE TERRAIN
CELUI-CI A CAUSE UNE CASSURE OU AUTRE SUR RESEAU COLLECTEUR EAU
PLUVIALE DANS LE JARDIN DU LOGEMENT VACANT AU RDC

PREPARATION DE CHANTIER
REPLI DU CHANTIER

LE 30/10 A 07H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
ARRIVEE SUR PLACE - ATTENTE ACCES
REPERAGE - AFFAISSEMENT DU TERRAIN DANS LE JARDIN - GROS RESEAU EP
BOUCHE
PRESENCE DE TERRE ET DE CAILLOUX DANS LE RRESEAU
L'INTERVENTION D'UN POIDS LOURS EST NECESSAIRE

LE 31/10 A 11H00 :
INTERVEENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR RABOLINO ALLEE 4

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

EFFONDREMENT SUR SON TERRAIN
PREVOIR UN PASSAGE CAMERA POUR LOCALISER LA CASSURE DANS LE RESEAU
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS

: CS LCOMPTER Email envoyé le 01/11/24 a 22H32 Mme C. BUFFIERE

DEVIS A SUIVRE POUR CONTROLE CAMERA DU RESEAU PVC DN350 AFIN
LOCALISER UNE CASSURE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI
NECESSAIRE

EB LCOMPTER EMAIL en CC le 18/10/24 a 14H59 CBUFFIERE@nexity.fr

EB LCOMPTER Email envoyé le 18/10/24 a 14H59 Mme L. BERCHOUX

NOUS N'ARRIVONS PAS A JOINDRE LES CONTACTS REFERENCES - MERCI DE NOUS
COMMUNIQUER VOS CONSIGNES POUR PERMETTRE LA PROGRAMMATION DU CHANTIER

CS LGESTION Email envoyé le 14/10/24 a 15H20 Mme C. BUFFIERE

PREVOIR :

- UNE OUVERTURE DE GRILLAGE POUR ACCEDER AU TABOURET DANS LE JARDIN DU
LOGEMENT VACANT
- UNE AUTORISATION POUR ACCEDER AU PARKING PAR LE BATIMENT

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12		29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 11/10	3	70,85		177,12
2,75	H.Ouvrier Qualifié Curage le 30/10	6	65,53		180,20
2,75	H(s)2ème personnel	7	53,13		146,10
2,00	H.Agent Technique Plomberie le 31/10	10	81,81		163,62
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	39,45		39,45
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	6	156,82		156,82
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	10	39,45		39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110998

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	931,88
T.V.A. a 10,00%	93,18
TOTAL T.T.C.En EURO	1025,06

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN
487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris ile de France - Garanties

Votre interlocuteur

Mme BUFFIERE cindy
Téléphone 04 72 43 50 01 - Fax
Email : CBUFFIERE@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

QUAI OUEST
4 et 5 QUAI DU COMMERCE
2 et 4 RUE EMILE DUPORT
69009 LYON

Nos références :

INT6518764/MS68767/IM122012/FU 213141

DEMANDE D'INTERVENTION

PRIORITAIRE

INT6518764

à joindre à la facture

LYON , le 09/10/2024
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété QUAI OUEST
C/° Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Taux de TVA applicable : 10.00%

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 3) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : Casse conduit souterrain

Descriptif : Merci d'intervenir sur la résidence QUAI OUEST pour une suspicion de casse d'une conduite souterraine. Il faudrait selon la personne que nous avons eu au téléphone il faudrait faire une inspection et contrôle du réseau par caméra pour une potentielle casse de terrassement.

Ci-joint les photos.

Contact sur place: MR LE BLEVEC: 06 13 33 27 43

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :

4 et 5 QUAI DU COMMERCE
2 et 4 RUE EMILE DUPORT
69009 LYON

Appartement :

Étage :

Occupant(e) :

Date maximum d'intervention : 11/10/2024

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée.

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Immédiate

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

Mme BUFFIERE cindy

ATTESTATION SIMPLIFIEE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Nexity Lyon Syndic Vaise IL..... Prénom :
Adresse : 32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 Commune LYON.....Code postal : 69338.....

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² :Commune.....Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à LYON, le 09/10/2024

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.